

Côte d'Ivoire/Politique

La libération de Simone Gbagbo, un geste pour la réconciliation nationale

AFP
Abidjan/Côte d'Ivoire

L'ex-Première dame, qui bénéficie en compagnie de 800 de ses compatriotes, d'une amnistie décrétee par le président Ouattara, devrait recouvrer la liberté dès ce mercredi.

L'EX-PREMIERE dame de Côte d'Ivoire Simone Gbagbo devrait être libérée de prison dès ce mercredi, selon son avocat, après l'annonce de son amnistie par le président Alassane Ouattara, saluée comme un geste fort en faveur de la réconciliation nationale à deux ans de la prochaine élection présidentielle.

Mme Gbagbo, 69 ans, "sera remise en liberté demain, après que les formalités judiciaires aient été faites", a affirmé hier à l'AFP Me Rodrigue Dadji. Elle a été "ravie d'apprendre la nouvelle de sa libération que je suis allée moi-même lui porter", a expliqué l'avocat. "Sa priorité actuelle est de retrouver sa famille et ses proches et de passer avec eux des moments d'intimité et de retrouvailles". Epouse influente de Laurent Gbagbo, président de 2000 à 2010, la "Dame de fer" ivoirienne aura passé sept ans derrière les barreaux. Elle avait été arrêtée le 11 avril 2011 au côté de son mari, vaincu par les forces d'Alassane Ouattara et de la communauté internationale, au terme de plusieurs mois de crise après l'élection présidentielle aux résultats contestés d'octobre 2010. D'abord détenue sans jugement, elle avait été condamnée en 2015 à 20



Photo : AFP

En vertu de l'amnistie accordée par le président Alassane Ouattara, l'ex-Première dame Simone Gbagbo (ici à son procès en février 2015) devrait recouvrer la liberté dès ce mercredi.

ans de prison pour "atteinte à la sûreté de l'Etat". En 2017, elle avait été acquittée à la surprise générale à son procès aux assises à Abidjan pour crimes contre l'humanité pendant la crise post-électorale, qui avait fait quelque 3 000 morts. Mais ce jugement venait d'être cassé, le 26 juillet dernier, par la Cour suprême, qui avait demandé son renvoi devant une nouvelle cour d'assises. Mme Gbagbo est également poursuivie par la Cour pénale internationale (CPI) qui a délivré contre elle un mandat d'arrêt en février 2012. Mais le président Ouattara a affirmé en 2016 qu'il "n'enverrait plus d'Ivoiriens" à la CPI, estimant que son pays avait désormais une "justice opérationnelle". Comme Laurent Gbagbo - incarcéré depuis 2011 à

la CPI et jugé pour crimes contre l'humanité pendant la crise post-électorale - Simone est restée très populaire auprès de ses fidèles du Front populaire ivoirien (FPI), parti qu'ils avaient cofondé dans les années 1980, aujourd'hui divisé en deux factions. **"UN GRAND PAS"** • L'amnistie annoncée par le président Ouattara de 800 "concitoyens poursuivis ou condamnés pour des infractions en lien avec la crise post-électorale" ou "des infractions contre la sûreté de l'Etat" commises par la suite, va dans le sens d'une réconciliation nationale longtemps attendue par les Ivoiriens. L'opposition accusait le régime Ouattara de pratiquer une "justice des vainqueurs", en ne poursuivant que le camp Gbagbo. A deux ans de la fin de son deuxième mandat (et

dernier selon la Constitution), le geste de clémence du président devrait permettre d'apaiser les inquiétudes d'une possible résurgence de la violence lors de l'élection présidentielle de 2020. "C'est un grand pas vers la réconciliation", a réagi Georges Armand Ouégnin, président de "Ensemble pour la démocratie et la souveraineté" (EDS), coalition qui regroupe des partis politiques, des associations de la société civile et la frange pro-Gbagbo du FPI. "Mais il faudrait aller plus loin avec la libération des militaires" (exclus de l'amnistie) "et celle de Laurent Gbagbo, qui reste l'élément crucial pour la réconciliation", a-t-il précisé. "M. Ouattara a posé un acte important, historique pour la paix, la stabilité et l'unité nationale", a dé-

claré Pascal Affi Nguessan, qui dirige l'autre faction du FPI, avec "cette décision attendue depuis plusieurs années par les Ivoiriens". Henri Konan Bédié, président du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), un des deux grands partis de la coalition au pouvoir, a salué de son côté une mesure qui "contribuera à une décrispation de la vie politique". Tout en saluant une décision "allant dans le sens de l'apaisement du climat socio-politique", le Groupe de plaidoyer et d'actions pour une transparence électorale (GPATE), un réseau d'organisations de la société civile ivoirienne, s'est cependant dit "déçu que la justice se laisse encore une fois voler la vedette par la politique et n'ait pas pris ses responsabilités", au risque de favoriser "l'impunité" des auteurs de crimes, quand de nombreux Ivoiriens ont "subi des atrocités", selon son président Denis Yaurobat. La deuxième grande mesure annoncée par le président Alassane Ouattara, la réforme de la commission électorale, dont l'équité est contestée par l'opposition et la société civile, a également été largement saluée. "Il faut une commission électorale crédible pour des élections crédibles" et "des élections crédibles sont le gage d'une véritable réconciliation nationale", a estimé Georges Armand Ouégnin pour EDS. Les prochaines élections, municipales et régionales couplées, sont prévues le 13 octobre, et la présidentielle en 2020.

L'Afrique en bref

• **Nigeria/Politique. Le chef des renseignements limogé**
Le chef de l'agence des renseignements nigériane a été limogé hier après la prise de contrôle temporaire du Parlement par les forces de sécurité, a annoncé la présidence qui a condamné une opération "illégal" menée à son insu.

• **RDCongo/Présidentielle. Le camp Kabila cherche candidat**
Le président Kabila a convoqué hier les cadres de sa majorité à une réunion avec pour ordre du jour la désignation d'un candidat à l'élection présidentielle à la veille de la date-butoir du 8 août pour le dépôt des candidatures, a appris l'AFP de sources concordantes.

• **Zimbabwe/Justice. 27 opposants remis en liberté provisoire**
La justice zimbabwéenne a remis hier en liberté provisoire 27 opposants arrêtés dans le sillage des violences post-électorales, après l'annonce de la victoire du président sortant Emmerson Mnangagwa, mais des diplomates ont fait part de leur inquiétude, évoquant des "violations graves des droits de l'Homme".

A travers le monde

• **Etats-Unis/Politique. Ohio, un scrutin risqué pour Trump et les républicains**
Les bureaux de vote ont ouvert hier dans l'Ohio pour une élection partielle du Congrès américain qui mobilise toutes les forces républicaines, Donald Trump en tête, cherchant à empêcher qu'un jeune challenger démocrate prenne cette circonscription ancrée à droite depuis des décennies.

• **Russie/Médias. L'adieu aux journalistes tués en Centrafrique**



Plusieurs centaines de personnes, personnalités du monde médiatique, proches ou anonymes, ont rendu hommage hier à Moscou, lors de leurs funérailles, aux trois journalistes russes tués en Centrafrique, où ils enquêtaient sur les activités dans ce pays de la société militaire Wagner.

• **Syrie/Conflit. Une milice pro-régime druze pend un jihadiste de l'EI**
Des membres d'une milice druze pro-régime dans le sud syrien ont pendu hier un combattant du groupe Etat islamique (EI), a rapporté une ONG quelques jours après la décapitation par les jihadistes d'un jeune otage de la communauté.

Cameroun/Présidentielle du 7 octobre

Neuf candidats retenus pour le scrutin

AFP
Yaoundé/Cameroun

Parmi eux, le sortant Paul Biya, 85 ans dont 35 au pouvoir. L'écroulement - 28 dossiers au départ - a été sévère.

NEUF candidats, dont le président sortant Paul Biya, 85 ans dont 35 au pouvoir, ont été retenus pour la présidentielle du 7 octobre au Cameroun, selon une liste publiée hier par Elections Cameroon (Elecam), l'organe chargé d'organiser ce scrutin.

Outre M. Biya du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), les principaux opposants retenus sont Joshua Osih, du Social Democratic Front (SDF), principal parti d'opposition et Garga Haman Adji, de l'Alliance pour la démocratie et le développement (ADD), arrivé 3e lors de la dernière présidentielle de 2011. Seront également présentes des figures montantes de l'opposition telles que l'avocat anglophone Akere Muna, investi par le Front populaire pour le Développement (FPD), Maurice Kamto du Mouve-

ment pour la renaissance du Cameroun (MRC), et Cabral Libii du parti Univers. On retrouve aussi parmi les candidats Adamou Dam Njoya, de l'Union démocratique au Cameroun (UDC), Serge Espoir Matomba, de Peuple uni pour la rénovation sociale (Purs) et Frankline Ndifor Afanwi, du Mouvement citoyen national camerounais (Mcn). Au total, Elecram avait reçu 28 dossiers de candidatures, dont 18 ont été rejetés ainsi qu'un désistement, selon l'organe chargé de l'organisation du scrutin. Après la publication de cette liste, l'opposant Ca-

bral Libii, connu pour sa présence active dans les médias et sur les réseaux sociaux, a appelé les autres candidats de l'opposition à une coalition pour un candidat unique. "Je lance un appel dès maintenant aux autres candidats de l'opposition pour que nous nous retrouvions très rapidement pour élaborer une stratégie pour la sécurisation du vote" et procéder "à une primaire" qui désignera un candidat unique de la coalition d'opposition, a-t-il affirmé à la presse. Selon un proche d'Akere Muna, celui-ci est en négociation avec d'autres oppo-

sants pour une telle coalition, mais plusieurs observateurs pensent qu'il sera difficile de parvenir à une candidature unique, chacun estimant être le mieux placé pour représenter l'opposition. Le scrutin présidentiel se prépare dans un contexte de crise sécuritaire : dans le nord, où le groupe jihadiste nigérian Boko Haram reste actif, à l'est, où la menace de rebelles centrafricains est réelle et dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest où les soldats font face quasi-quotidiennement aux groupes séparatistes armés.

Photo : AFP